

p.B.15.8³.Danemark N. - WW/lm

Berne, le 18 janvier 1972

Note du Service du protocole
à Monsieur le Chef du Département

Funérailles du Roi Frederik IX
à Copenhague

M. Jaeggi, Ambassadeur de Suisse au Danemark, nous fait savoir que les funérailles du Roi Frederik IX auront lieu à Copenhague le 24 janvier 1972, de 12 à 16 h.00. Selon les nouveaux usages, il n'y aura pas d'invitation formelle aux gouvernements étrangers. Toutefois, les autorités danoises seront heureuses d'accueillir les représentants des Etats amis.

Selon les renseignements recueillis jusqu'ici, il semble que la participation étrangère aux obsèques sera d'un haut niveau. Les Présidents de l'Union soviétique, de l'Allemagne fédérale, d'Autriche ainsi que des Ministres d'Etat d'autres pays (pour la France, le Premier Ministre probablement) y participeront. L'Italie y enverra le Président du Sénat (troisième personnage de la République).

Nos excellentes relations avec le Danemark (AELE, visite des souverains en 1965) et notre intention de modifier la pratique suivie jusqu'ici à la suite du postulat Wilhelm ainsi que la nécessité de ne pas nous singulariser par rapport aux autres pays sont autant de raisons qui devraient nous permettre de justifier la participation d'un Conseiller fédéral en charge aux funérailles du Roi Frederik IX à Copenhague.

Etant donné qu'à la date fixée vous ne serez pas en mesure de vous rendre dans la capitale danoise, nous nous demandons si Monsieur le Conseiller fédéral Tschudi ne pourrait

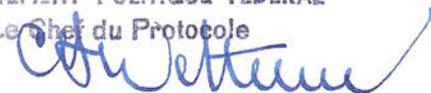


- 2 -

pas y aller à votre place. Il était Président de la Confédération au moment de la visite d'Etat des souverains danois en 1965. Le geste serait sans doute apprécié par la Reine mère et par les autorités danoises. Nous vous saurions gré de bien vouloir examiner la question à la séance du Conseil fédéral du 19 janvier. Les Danois devraient connaître notre décision avant midi le même jour.

DEPARTEMENT POLITIQUE FEDERAL

Le Chef du Protocole



Copies à :

- M. le Secrétaire général du Département
- M. le Ministre Miesch